

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE



*Association Agréée pour la Pêche et  
La Protection du Milieu Aquatique  
Du Bas Salat*

04 décembre 2015 - Salies-du-Salat

## ORDRE DU JOUR

- Rapport d'activité 2015
- Rapport financier 2015
- Approbation du rapport financier 2015
- Election des membres du conseil d'administration 2016-2020
- Election des délégués à l'assemblée générale 2016 de la FDAAPPMA 2016
- Approbation des candidats au conseil d'administration de la FDAAPPMA 31 2016-2021
- Questions diverses

## ORDRE DU JOUR

- Rapport d'activité 2015
- Rapport financier 2015
- Approbation du rapport financier 2015
- Election des membres du conseil d'administration 2016-2020
- Election des délégués à l'assemblée générale 2016 de la FDAAPPMA 2016
- Approbation des candidats au conseil d'administration de la FDAAPPMA 31 2016-2021
- Questions diverses

En 2015, l'AAPPMA a fait le choix de la vente de cartes par internet ; la maison Ducos n'a pas suivi

Année	Carte interfédérale personne majeure	Carte annuelle personne majeure	Carte annuelle promotionnelle découverte femme	Carte annuelle personne mineure	Carte annuelle découverte -12 ans	Carte hebdomadaire	Carte Journalière	Timbre halieutique	Total
2013	342	48	26	64	144	24	54	5	707
2014	352	45	29	79	188	24	77	6	800
2015	234	34	14	39	69	8	23	3	424

- Chute de 47 % du nombre d'adhérents : 800 => 424
- Chute de 37 % des recettes des adhésions à l'AAPPMA : 3858 € => 2421,25 €
- Quintuplement des adhésions par internet : 52 => 265
- 62 % d'adhésions via internet

Année	10	1	0	0	3	0	3	0	17
2013	10	1	0	0	3	0	3	0	17
2014	20	3	3	1	21	0	4	0	52
2015	109	17	14	38	53	8	23	3	265

- 10<sup>ème</sup> AAPPMA sur 55 pour la vente de cartes par internet
  - 4 991 à AAPPMA Toulouse
  - 1 945 à AAPPMA Castanet-Tolosan
  - 1 684 à AAPPMA Saint-Gaudens
  - 1 368 à AAPPMA Revel
  - 823 à AAPPMA Luchon
  - 719 à AAPPMA Carbonne
  - 560 à AAPPMA Blagnac
  - 390 à AAPPMA PFC
  - 347 à AAPPMA Boulogne/Gesse
  - 265 à AAPPMA Salies-du-Salat
- Répartition des ventes par internet :
  - 60 cartes vendues par l'AAPPMA, dont 48 vendues les 12 et 13 mars 2015, chez Ducos
  - 116 cartes vendues par l'Office du Tourisme de Salies-du-Salat
  - 11 cartes vendues par le CE Airbus Opérations Toulouse
  - 78 cartes achetées directement par les internautes, soit 18 % d'adhérents autonomes

## En 2015, les actions évoluent par rapport à 2014

Actions poursuivies	Actions nouvelles
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication</li> <li>• Repeuplements</li> <li>• Atelier Pêche Nature                             <ul style="list-style-type: none"> <li>– participation au challenge départemental</li> <li>– sortie lac de Génos-Loudenvielle</li> </ul> </li> <li>• Participation à la fête de la pêche</li> <li>• Participation au forum des associations de Salies-du-Salat</li> <li>• Etude hydromorphologique des bassins versants Salat/Volp</li> <li>• Interventions                             <ul style="list-style-type: none"> <li>– ponton handipêche lac des Isles</li> <li>– lac des Isles</li> <li>– ruisseau de l'Espone</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaux                             <ul style="list-style-type: none"> <li>– Réalisation d'un ponton handipêche, sans son accès (commune de Salies-du-Salat, en 2017 ?)</li> <li>– Réalisation de 3 frayères tests sur le ruisseau de l'Espone</li> <li>– Dégagement de la confluence ruisseau de l'Espone/Salat</li> <li>– Arrachage partiel des herbiers du lac des Isles</li> </ul> </li> <li>• Relations externes                             <ul style="list-style-type: none"> <li>– Commune de Cassagne (trail)</li> <li>– AAPPMA d'Arbas</li> <li>– SYCOSERP</li> </ul> </li> <li>• Intervention                             <ul style="list-style-type: none"> <li>– Pollution du Lens à Cassagne</li> </ul> </li> </ul>

### Communication - site internet :

- 35.000 visites et de 43.000 pages vues sur les 12 derniers mois
- 17 abonnés au 3 décembre 2015
- Explosion des visites avec l'article sur le prix des cartes de pêche 2015, repris par d'autres sites (<http://esoxiste.com/augmentation-cartes-peche-en-2015-on-prends-jambons/>, le 10/11, repris par [pecheur.com](http://pecheur.com), le 12/11, pêcheurs francophones, le 15/11, <http://www.forumpechecarnassiers.com>, le 23/11)

### Fête de la pêche :

- Inscrite aux Journées Nature MP

### Etude hydromorphologique des BV Salat/Volp

- 150917 : Présentation de l'état des lieux et des objectifs opérationnels proposés aux élus locaux, à Mane
- 151012 : Présentation de l'état des lieux et des objectifs opérationnels proposés aux élus locaux, à Saint-Girons

### Lac des Isles :

- 150120 : FDAAPPMA 31 (projet ponton handipêche)
- 150203 : maire SDS (déchets, alimentation du lac en eau, ponton handipêche)
- 150507 : propriétaires Usiné à sel (alimentation en eau, avec en off, amande débit réservé non respecté)
- 151020 : maire SDS (parking et accès, financement)
- 150702 et 151022 : FDAAPPMA 31 (gestion des herbiers)

### Travaux ruisseau de l'Espone

- 150506 : FDAAPPMA 31, SYCOSERP (nettoyage confluence avec le Salat)

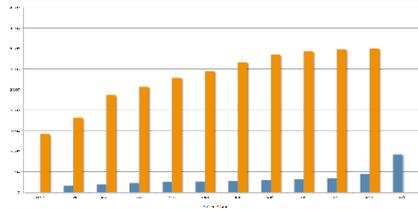
Construction du ponton handipêche : 11 et 12 mai, par ONF, pour 8.304 € (hors parking et chemin d'accès pris en charge par la commune de Salies-du-Salat)

Travaux sur ruisseau de l'Espone en octobre et novembre

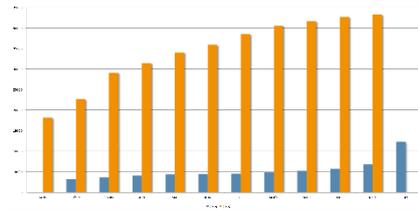
Trail de Cassagne le 24 mai

## Le site internet de l'AAPPMA est de plus en plus consulté

Nombre de visiteurs 12 mois glissants



Nombre de pages vues 12 mois glissants

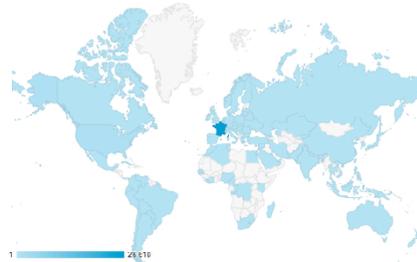


- Depuis fin décembre 2014 :
  - Le nombre de visiteurs sur 12 mois glissants est passé de 9.180 à 34.933
  - Le nombre de pages vues sur 12 mois glissants est passé de 12.230 à 43.222
  - La page sur le prix des cartes de pêche 2015 est la plus visitée
  - Certaines visites sont liées à salât, qui désigne la prière islamique

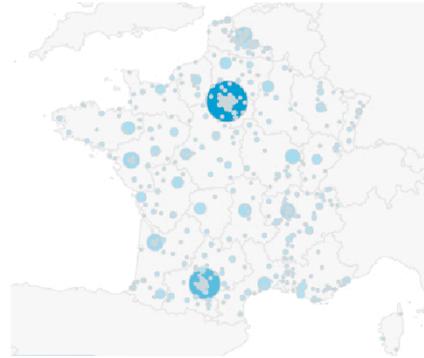
- 17 abonnés
- Site de l'AAPPMA référencé sur les sites :
  - FDAPPMA 31
  - Office du Tourisme de Salies-du-Salat
  - Maison Ducos
  - Fou de toc

## Le site internet de l'AAPPMA est de plus en plus consulté

30 739 visites sur les 3 premiers trimestres 2015



dont 26 610 en France



### • Des visites du monde entier

- France	26 610	86,6 %
- USA	1 177	3,8 %
- Belgique	338	1,1 %
- Canada	305	1,0 %
- Chine	182	0,6 %

- Paris	4 706	17,7 %
- Toulouse	2 669	10,0 %
- Lille	760	2,9 %
- Nantes	697	2,6 %
- Bordeaux	680	2,6 %

## En 2015, les repeuplements AAPPMA sont inférieurs à ceux de 2014\*

Financement fédération départementale			Financement AAPPMA		
Date	Lieu	Commentaires	Date	Lieu	Commentaires
27/01	Lac des Isles	75 kg de gardons et 25 kg de tanches	27/01	Lac des Isles	50 kg de gardons
05/02	Salat – no-kill	50 kg de truites arc-en-ciel	06/11	Salat – no-kill	Concours de pêche Roquefort-sur-Garonne 50 kg de truites arc-en-ciel
11/02	Salat – no-kill	300 truites farios			
10/03	Salat – no-kill	200 géniteurs de truites farios			
11/03	Salat	900 truites farios			
14/03	Lens	400 truites farios			
	Lac des Isles	50 kg de truites arc-en-ciel			
28/03	Lens	Non réalisé			
	Lac des Isles	50 kg de truites arc-en-ciel			
11/04	Lens	100 truites farios			
18/04	Lac des Isles	50 kg de truites arc-en-ciel			
22/04	Ruisseaux	4.000 alevins de truites farios			
01/05	Lens	100 truites farios			
08/05	Lac des Isles	50 kg de truites arc-en-ciel			
23/05	Lens	100 truites farios			
07/06	Lens	80 truites farios			
	Lac des Isles	Non réalisé			
13/06	Lens	100 truites farios			
11/07	Lens	Non réalisé (manque d'eau)			
21/09	Salat – no-kill	800 ombres communs			
	Salat	5.000 truitelles farios			
15/10	Salat – no-kill	50 kg de truites arc-en-ciel			
	Lac des Isles	50 kg de truites arc-en-ciel			
17/10	Salat – no-kill	300 truites farios			
11/11	Lac des Isles	50 kg de truites arc-en-ciel			

Coût total AAPPMA : 486,10 €

Lens :

880 truites farios

Salat :

150 kg de truites arc-en-ciel

1.500 truites farios

200 géniteurs de truites farios

800 ombres communs

Lac des Isles

150 kg de gardons et tanches

250 kg de truites arc-en-ciel

\* Repeuplements effectués au 04/12/2015

- Pêche électrique du 4 septembre 2014, toujours sans compte-rendu
- 151008 : Pêche électrique dans le ruisseau de l'Espone => arrêt de la réserve, au 31 décembre 2015

## Les sorties APN 2015 ont concerné 15 jeunes

Date	Lieu	Enfants	Commentaire
18/01	Lac des Isles	4	Pêche du brochet
14/03	Salat	3	Pêche de la truite
19/04	Arbas	5	Pêche de la truite et du vairon
08/05	Lac des Isles	9	Pêche de la truite
07/06	Lac des Isles		Fête de la pêche 2015 Pêche de la truite
13/06	Lac de Peyssies	9	Challenge départemental des APN 15 prises 3 <sup>ème</sup> sur 9
27 et 28/06	Lac de Génos	9	Pêche au bouchon
05/07	-	-	Annulée par manque d'encadrants
02/08	-	-	Annulée par manque d'encadrants
30/08	Lac de Peyssies	-	Annulée par manque de participants
27/09	Salat	5	Pêche au coup
18/10	Lac des Isles	4	Pêche au coup
11/11	Lac des Isles	7	Pêche au coup
13/12	?	?	?

- Participation de 15 jeunes aux différentes sorties APN

## Quelques évènements de l'année 2015

- Construction du ponton handipêche, au lac des Isles, les 11 et 12 mai
- Rencontres avec le maire de Salies-du-Salat, les 3 février et 20 octobre
- Pêche électrique dans le ruisseau de l'Espone, à Saleich, le 8 octobre
- Concours de pêche organisé par Gilles Fuzeret de l'Entente Intercommunale Boussens Roquefort (EIBR), le 7 novembre

- La mairie de Salies-du-Salat paiera 4.000 € pour le ponton handipêche du lac des Isles, en janvier 2016, à la FDAAPPMA 31
- La mairie de Salies-du-Salat reporte la réalisation de l'accès au ponton handipêche, par manque de moyens financiers
- Les résultats de la pêche électrique sur le ruisseau de l'Espone sont décevants => La réserve n'existera plus à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016
- Le concours de pêche de Roquefort-sur-Garonne est peu fréquenté => En 2016, le concours sera avancé en septembre

## ORDRE DU JOUR

- Rapport d'activité 2015
- Rapport financier 2015
- Approbation du rapport financier 2015
- Election des membres du conseil d'administration 2016-2020
- Election des délégués à l'assemblée générale 2016 de la FDAAPPMA 2016
- Approbation des candidats au conseil d'administration de la FDAAPPMA 31 2016-2021
- Questions diverses

## Le bilan au 4 décembre 2015\*

ACTIF		PASSIF	
CCP	1.606,75 €	Réserves	6.222,91 €
Livret A	5.726,29 €		
		Résultat de l'exercice	1.110,13 €
<b>TOTAL</b>	<b>7.333,04 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>7.333,04 €</b>

\* Selon les derniers relevés bancaires reçus 03/12/2015

Côté actif on trouve :

- Les avoirs connus au 04/12/2015

Côté passif, on trouve :

- Les avoirs au 01/01/2015, en réserves
- Le résultat de l'exercice annuel
  - Résultat positif, si excédent (colonne passif)
  - Résultat négatif, si déficit (colonne actif)

## Le compte de résultat 2015

CHARGES		PRODUITS	
60 - Achats	1.430,89 €	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	23.192,75 €
61 - Services extérieurs	21.598,70 €		
62 - Autres services extérieurs	2.169,78 €		
63 - Impôts et taxes	0,00 €		
64 - Charges de personnel	0,00 €	74 - Subventions d'exploitation	2.093,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	0,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	914,00 €
66 - Charges financières	0,00 €	76 - Produits financiers	109,75 €
67 - Charges exceptionnelles	0,00 €	77 - Produits exceptionnels	0,00 €
68 - Dotation aux amortissements	0,00 €	78 - Reprises sur amortissements et provisions	0,00 €
		79 - Transfert de charges	0,00 €
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	18.566,57 €	87 - Contributions volontaires en nature	18.566,57 €
Résultat net de l'exercice (excédent)	1.110,13 €	Résultat net de l'exercice (perte)	
<b>TOTAL</b>	<b>44.876,07 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>44.876,07 €</b>

60 Achat logiciel	59,88 €
60 Achat poissons	486,10 €
60 Achat vivres	430,06 €
60 Fournitures	454,85 €
61 Assurance	575,25 €
61 Chauffage	41,65 €
61 Prélèvements FNPF	8 824,00 €
61 Reversements FNPF et FDAAPPMA	12 157,80 €
62 Hébergement et restauration	615,38 €
62 Services bancaires	54,50 €
62 Travaux	1 500,00 €
70 Vente de cartes de pêche papier	13 225,00 €
70 Vente de cartes de pêche par internet	9 967,75 €
74 Subvention commune	93,00 € (Figarol)
74 Subvention FDAAPPMA 31	2 000,00 € (subventions APN 2014 et 2015)
75 Produit de gestion courante	914,00 €
76 Intérêts	109,75 €

## La comptabilité analytique 2015

ACTIONS		CHARGES	PRODUITS	BALANCE
Communication	Mouvements financiers	59,88 €	0,00 €	- 59,88 €
	Bénévolat	1.568,49 €	1.568,49 €	
Atelier Pêche Nature	Mouvements financiers	1.785,65 €	2.828,00 €	1.042,35 €
	Bénévolat	6.175,25 €	6.175,25 €	
Fonctionnement	Mouvements financiers	385,94 €	288,75 €	- 97,19 €
	Bénévolat	3.822,53 €	3.822,53 €	
Repeuplements	Mouvements financiers	486,10 €	0,00 €	- 486,10 €
	Bénévolat	426,80 €	426,80 €	
Vente de cartes de pêche	Mouvements financiers	21.076,80 €	23.287,75 €	2.210,95 €
	Bénévolat	864,27 €	864,27 €	
Travaux	Mouvements financiers	1.500,00 €	0,00 €	- 1.500,00 €
	Bénévolat	1.792,56 €	1.792,56 €	
Trail de Cassagne	Mouvements financiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Bénévolat	634,87 €	634,87 €	
Dons	Mouvements financiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Bénévolat	3.281,80 €	3.281,80 €	
<b>TOTAL</b>	<b>Mouvements financiers</b>	<b>25.294,37 €</b>	<b>26.404,50 €</b>	<b>1.110,13 €</b>
	<b>Bénévolat</b>	<b>18.566,57 €</b>	<b>18.566,57 €</b>	

Le bénévolat est évalué par rapport au coût du SMIC horaire d'une entreprise de moins de 20 salariés, soit 10,67 €/heure

## ORDRE DU JOUR

- Rapport d'activité 2015
- Rapport financier 2015
- **Approbation du rapport financier 2015**
- Election des membres du conseil d'administration 2016-2020
- Election des délégués à l'assemblée générale 2016 de la FDAAPPMA 2016
- Approbation des candidats au conseil d'administration de la FDAAPPMA 31 2016-2021
- Questions diverses

## Approbation du rapport financier

- Le rapport financier est approuvé à l'unanimité

## ORDRE DU JOUR

- Rapport d'activité 2015
- Rapport financier 2015
- Approbation du rapport financier 2015
- Election des membres du conseil d'administration 2016-2020
- Election des délégués à l'assemblée générale 2016 de la FDAAPPMA 2016
- Approbation des candidats au conseil d'administration de la FDAAPPMA 31 2016-2021
- Questions diverses

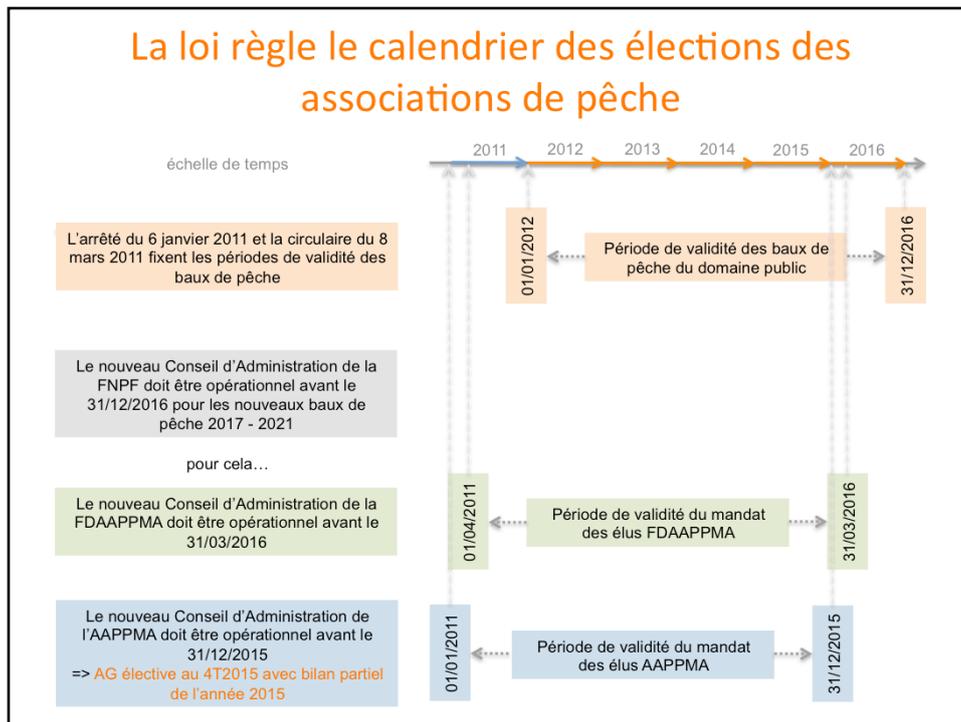
### **Candidatures :**

- Pour être candidat, il faut être membre actif et avoir acquitté 2 ans de cotisation (celle de l'année en cours et celle de la précédente). Si le candidat n'a pas conservé ses cartes 2014 ou 2015, il demande au président de l'AAPPMA de lui établir un certificat de membre actif au vu des souches ou de la liste d'adhérents de l'année correspondante.
- Les membres actifs mineurs peuvent être administrateurs, mais ils ne peuvent être président, vice-président ou trésorier
- Les membres de la commission de contrôle ne peuvent être administrateurs ou doivent démissionner de cette fonction s'ils sont élus (art 12)
- De même, les gardes-pêche particuliers peuvent être candidats mais ne pourront cumuler les deux fonctions dans la même association.

### **Modalités :**

- L'élection se déroule à bulletins secrets, à la majorité relative des membres actifs présents (art 25). Il n'y a donc ni procuration, ni pouvoir, ni vote par correspondance.
- Les candidatures peuvent être déclarées lors de l'AG jusqu'au moment du vote
- En fonction du nombre de candidats, l'assemblée générale aura alors toute liberté pour trouver et élire ses administrateurs en respectant la fourchette et les planchers de 7 au moins et 15 au plus
- Le mode de scrutin est un mode « Majoritaire Plurinominal » à un seul tour. Le panachage est autorisé. Le nombre de noms figurant sur le bulletin devra toutefois être au plus égal à 15 sous peine d'être déclaré nul.

## La loi règle le calendrier des élections des associations de pêche



Les baux de pêche consentis par l'Etat sur le domaine public sont attribués pour 5 ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012

## Des candidats à l'élection au conseil d'administration de l'AAPPMA se sont faits connaître

### Equipe sortante – 2009/2015

1. Francis Souquet – président
2. André Bertelli – vice-président
3. Fernand Dreuille – secrétaire
4. Serge Tangis – secrétaire adjoint
5. Patrick Dejean – trésorier
6. Henri Bordes – trésorier adjoint
7. Laurent Amiel – garde pêche particulier
8. Jérôme Polakoff
9. Laurent Sénégas

### Liste des candidats – 2016/2020

1. André Bertelli
2. Henri Bordes
3. Sébastien Bottarel
4. Patrick Darroussat
5. Patrick Dejean
6. Joël Dumont
7. Jean-Pierre Picaudé
8. Jérôme Polakoff
9. Laurent Sénégas
10. Vincent Sénégas
11. Francis Souquet

## Ces candidats ont élaboré un plan de développement pour les années à venir

- Le plan de développement s'intègre dans la dynamique de la Fédération Nationale de la Pêche en France et de la Fédération Départementale de la pêche de Haute-Garonne

### 1. Promouvoir le loisir pêche

- Animer une école de pêche pour les jeunes (APN : Atelier Pêche Nature)
  - Améliorer la formation théorique de l'APN
  - Participer au challenge départemental des APN
- Participer à la fête de la pêche
- Participer au forum des associations
- Participer au fonctionnement des parcours de pêche touristiques et d'initiation et au parcours ro-hill de Roquefort-sur-Garonne
- Donner accès à la pêche au plus grand nombre
  - Equiper le lac des Isles d'un ponton destiné aux personnes handicapées
  - Gérer les herbiers du lac des Isles
  - Améliorer l'accès aux lieux de pêche
- Participer à la recherche d'hébergements pour les pêcheurs

### 2. Communiquer vers les adhérents

- Mettre en œuvre et faire vivre un site internet
- Faire savoir ce qui concerne le domaine de la pêche sur le secteur de l'AAPPMA du Bas Salat et au-delà sur le bassin versant du Salat
  - Tenir à jour la réglementation
  - Tenir à jour la liste des repeuplements
  - Tenir à jour le calendrier de l'APN
- Sensibiliser les adhérents aux problématiques liées à la gestion de l'eau
  - Informer sur les principales réglementations environnementales
  - Informer sur la qualité des eaux

### 3. S'impliquer pour l'amélioration des milieux aquatiques et de la gestion piscicole

- Participer aux réunions concernant ces domaines
  - Réunions cyprinicoles et salmonicoles de la FDAAPPMA 31
  - Natura 2000, rivière Salat
  - Nettoyage des berges des cours d'eau
  - Etude géomorphologique du bassin versant du Salat
- Améliorer la circulation des sédiments
  - Négocier au cas par cas avec les gestionnaires des usines hydroélectriques
- Améliorer la reproduction naturelle des poissons
  - Améliorer l'accès des salmonides à des frayères
    - Ruisseau de l'Espone
    - Lats
- Suivre la mise en œuvre des arrêtés préfectoraux et intervenir, si nécessaire, auprès de la Police de l'Eau
  - Suivre la réalisation des ouvrages de montage et de dévalaison, au niveau des usines hydroélectriques (trame bleue)
  - Suivre les débits réservés
- Coopérer avec l'AAPPMA d'Arthus
- Œuvrer pour la réintroduction du saumon atlantique, dans le Salat

## Les candidats au nouveau CA<sup>1</sup> sont tous élus Ils élisent à leur tour un bureau

Conseil d'administration – 2016/2020

1. Francis Souquet – président<sup>2</sup>
2. André Bertelli – vice-président
3. Sébastien Bottarel – Secrétaire
4. Jean-Pierre Picaudé – trésorier<sup>2</sup>
5. Henri Bordes – trésorier adjoint
6. Patrick Darroussat
7. Patrick Dejean
8. Joël Dumont
9. Jérôme Polakoff
10. Vincent Sénégas
11. Laurent Sénégas

- Fernand Dreuille – président honoraire

<sup>1</sup> Conseil d'Administration

<sup>2</sup> Le président et le trésorier doivent être agréés par arrêté préfectoral

- Les membres du conseil d'administration nouvellement élus élisent à leur tour et en leur sein un bureau composé au minimum de (art 20) :
  - un président,
  - un vice-président,
  - un trésorier
  - un secrétaire.
- Le président et le trésorier entreront en fonction à réception de leur agrément (art 21)
- Les membres actifs mineurs peuvent être administrateurs, mais ils ne peuvent être président, vice-président ou trésorier
- Les membres de la commission de contrôle ne peuvent être administrateurs ou doivent démissionner de cette fonction s'ils sont élus (art 12)
- De même, les gardes-pêche particuliers peuvent être candidats mais ne pourront cumuler les deux fonctions dans la même association

## ORDRE DU JOUR

- Rapport d'activité 2015
- Rapport financier 2015
- Approbation du rapport financier 2015
- Election des membres du conseil d'administration 2016-2020
- Election des délégués à l'assemblée générale 2016 de la FDAAPPMA 31
- Approbation des candidats au conseil d'administration de la FDAAPPMA 31 2016-2021
- Questions diverses

- Le nombre de délégués à élire dépend du nombre de membres actifs de l'AAPPMA (Art 9 des statuts des FDAAPPMA) :
  - moins de 250 membres actifs => un seul délégué, le président
  - de 250 à 1000 membres actifs => 1 délégué supplémentaire
  - ensuite, 1 délégué supplémentaire par millier de membres actifs.
- Il n'y a plus de délégué(s) suppléant(s)
- Un délégué empêché pourra donner son pouvoir à un autre délégué (de son association ou d'une autre association)
- Aucun délégué ne peut disposer de plus d'un pouvoir (art 11)
- Le nombre de membres actifs est établi sur la base des cotisations statutaires de l'année 2015 arrêtées au jour de l'assemblée générale
- Les membres actifs sont les titulaires d'une carte :
  - interfédérale
  - personne majeure
  - découverte Femme
  - personne mineure (12 à 18 ans)

## Les délégués de l'AAPPMA à la prochaine assemblée générale de la FDAAPPMA 31

- L'AAPPMA compte 321 membres actifs au 04/12/2015
- L'AAPPMA doit présenter 2 délégués à la prochaine assemblée générale de la FDAAPPMA 31
  - le nouveau président de l'AAPPMA est délégué de droit
  - André Bertelli, vice-président sera le second délégué

## ORDRE DU JOUR

- Rapport d'activité 2015
- Rapport financier 2015
- Approbation du rapport financier 2015
- Election des membres du conseil d'administration 2016-2020
- Election des délégués à l'assemblée générale 2016 de la FDAAPPMA 2016
- Approbation des candidats au conseil d'administration de la FDAAPPMA 31 2016-2021
- Questions diverses

## Un adhérent de l'AAPPMA se propose pour être candidat aux prochaines élections de la FDAAPPMA 31

### Conditions

- Avoir acheté une carte de pêche annuelle 2015, auprès de l'AAPPMA

### Présentation du candidat

- Jean-Pierre Picaudé
  - Adhérent de l'AAPPMA, depuis 2012
  - Participe aux réunions du conseil d'administration de l'AAPPMA, depuis janvier 2013
  - Gère le site internet de l'AAPPMA, depuis mars 2013
  - Représente la FDAAPPMA 31 aux diverses réunions Natura 2000, étude hydromorphologique des bassins versants du Salat et du Volp, APPB, depuis janvier 2014
  - Coopté par Norbert Delphin
  - Sensible au déficit de communication de la FDAAPPMA 31, à la préservation/restauration des milieux aquatiques et impliqué depuis 36 ans dans le bénévolat (médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports, médaille d'honneur de la FDAAPPMA 31)

**La candidature de Jean-Pierre Picaudé est approuvée**

L'article 10 des statuts des fédérations départementales précise :

« Tout membre actif d'une AAPPMA peut être candidat au conseil d'administration de la fédération du département de son association. Toutefois, pour être effective, sa candidature doit être approuvée par l'association à laquelle il appartient. »

Il est à noter qu'il s'agit d'une approbation et non d'une élection

## ORDRE DU JOUR

- Rapport d'activité 2015
- Rapport financier 2015
- Approbation du rapport financier 2015
- Election des membres du conseil d'administration 2016-2020
- Election des délégués à l'assemblée générale 2016 de la FDAAPPMA 2016
- Approbation des candidats au conseil d'administration de la FDAAPPMA 31 2016-2021
- Questions diverses

## Les questions/remarques diverses

- Joëlle Gaillard, conseillère municipale de Cassagne en charge des associations, souhaite être informée directement par mail des prochaines réunions
- Quel est l'intérêt de consulter le site internet de l'AAPPMA depuis le monde entier ?
  - Surfer sur internet ou réaliser des recherches peut amener à charger une page du site de l'AAPPMA
    - Ex : Suite à un article sur la pisciculture de Soueich, un iranien a écrit pour commander des œufs de truites (les iraniens sont de grands consommateurs de truites)
    - Ex : Suite à un article sur les prélèvements d'eau dans les cours d'eau du bassin versant du Salat, deux personnes ont écrit pour souligner la nécessité de les limiter



*Association Agrée pour la Pêche et  
La Protection du Milieu Aquatique  
Du Bas Salat*

**vous remercie  
et vous invite à partager  
le verre de l'amitié...**